



Pourquoi ne pas étudier les idées du Juche en Afrique



Kamwiziku Wozol Apangi

Secrétaire général du Comité africain pour l'étude des idées du Juche,
Professeur à l'Université de Kinshasa

I.1 Aux origines d'un questionnement: la crise congolaise

Dans un continent confronté aux multiples problèmes de développement et de souveraineté, d'aucuns pourraient se demander: «Pourquoi étudier les idées du Juche en Afrique? C'est ainsi que, au cours de la cérémonie commémorative du 30ème anniversaire de l'Institut international

des idées du Juche à New Delhi, au mois de mars 2008, nous avons reformulé cette question de la manière suivante: «pourquoi ne pas étudier les idées du Juche en Afrique». Car, au regard, de nombreux défis auxquels sont actuellement confrontés les peuples d'Afrique, il y a matière à réflexion.

De plus, ma situation que traverse



actuellement la République Démocratique du Congo devrait interpeller les hommes épris de paix. Parce que, en dépit de la tenue des premières élections démocratiques et transparentes – condition lui imposée par les grandes puissances, la RD du Congo est toujours victime d'un vaste complot de la part, précisément, de ces mêmes grandes puissances démocratiques qui, en fait, cachent mal leur identité de puissances impérialistes.

C'est la raison pour laquelle l'Association des Professeurs de l'Université de Kinshasa (APUKIN, en sigle) avait lancé, le 29 mars 2003, un appel pressant à la nation congolaise afin de l'inviter à une résistance patriotique et authentique.

I.2 Chacun est maître de son destin:

l'appel des professeurs au peuple congolais

«Face aux enjeux vitaux actuels, les Professeurs de l'Université de Kinshasa,

1. Assumant le rôle de conscience critique dévolu à toute intelligence sociale à travers le monde organisé;
2. S'inscrivant dans la logique de leurs appels antérieurs;
3. Constatant la faible capacité d'organisation et de gestion de l'Etat congolais ainsi que le dépérissement qui en résulte;

4. Conscients que les ressources naturelles du pays constituent une cause permanente d'insécurité de la société congolaise laquelle, au regard de stratégies multiformes des puissances étrangères, court le risque de disparaître comme Etat et comme Nation;
 5. Face à l'illusion des exploits individuels des négociateurs et autres opérateurs politiques et sociaux, qui d'une part se traduit par l'égoïsme, l'inconscience, l'irresponsabilité, l'opportunisme, et qui, d'autre part, enferme la conscience des Congolais dans des infra-solidarités et les empêche de mieux comprendre les enjeux actuels;
 6. Résolus à interpeller les consciences,
 7. Lancent le présent appel pathétique au peuple congolais.»
- A. Notre indépendance est en péril
8. Depuis la Conférence Nationale Souveraine (1991-1992) jusqu'à l'Accord de Pretoria (17 décembre 2002), le peuple congolais a toujours cherché à instaurer un nouvel ordre politique, démocratique, et un Etat de droit;
 9. Force est malheureusement de constater que:
 10. Les négociations qui ont donné lieu aux accords de Lusaka (1999), de Sun City



(2002) et Pretoria (2002), se sont déroulées à l'étranger;

11. De surcroît, ces accords ont été élaborés par des étrangers dans leur intérêt, et imposés pour signature aux négociateurs congolais qui n'en ont pas saisi le sens des jeux et des enjeux;

12. Au regard de l'Accord de Pretoria, des ministères stratégiques et de souveraineté (...) ont été attribués aux composantes inféodées aux intérêts des puissances étrangères et dont la loyauté envers la Nation Congolaise est douteuse;

13. Qui pis est, les auteurs du projet de constitution de la transition adopté à Pretoria (mars 2003) accordent en vrac la nationalité congolaise à des ressortissants de certains pays voisins alors que cette prérogative revient aux parlements démocratiquement élus dans des Etats de droit.

B. Notre indépendance économique en danger

14. Il convient d'abord de dénoncer avec la plus grande fermeté le pillage des richesses et des ressources naturelles de la RDC depuis la guerre d'agression du 02 août 1998 et avertissons l'opinion que les auteurs de ce pillage éhonté ne doivent en aucune manière bénéficier de quelque amnistie ou impunité de quelque nature

que ce soit.

15. Il convient ensuite de dénoncer avec la plus grande fermeté la législation minière, forestière et autre code des investissements adoptés en 2001 et 2002 sous le diktat des organismes internationaux; ce qui aura pour effet la spoliation et le bradage du patrimoine national.

C. Le génocide congolais banalisé et oublié!

16. La guerre d'agression «rwando-burundo-ougandaise» a occasionné le génocide du peuple congolais.

17. A l'instar des Juifs qui n'ont pas oublié leurs six millions (6.000.000) de l'holocauste, les Arméniens leurs quatre cent mille (400.000) morts du génocide, les Rwandais leurs cinq cent mille (500.000) morts du génocide de 1994, le peuple Congolais ne peut, en aucun cas, se permettre, par devoir de mémoire, d'oublier ses quatre millions (4.000.000) de morts, victimes de la guerre actuelle - même si la fameuse communauté internationale demeure indifférente devant ce génocide.

D. Nous dénonçons fermement:

18. le développement malheureux et regrettable d'un Etat anti-peuple en RDC;



19. la politique de capitulation systématique du Gouvernement Congolais face aux jeux et enjeux de l'heure;

20. le retour arrogant des agresseurs d'hier et le silence coupable des acteurs politiques face à cette situation;

21. les alliances et les ralliements scandaleux de nombreux acteurs politiques aux agresseurs et à leurs valets congolais, co-auteurs du génocide du peuple congolais, sacrifiant ainsi constamment l'avenir du pays au profit de leur survie politique;

22. les comportements irresponsables, opportunistes et prédateurs des acteurs politiques et sociaux congolais;

23. l'inconscience et l'aliénation dues à l'hyper-religiosité et à la résignation; la légèreté, les solutions de facilité et l'esprit de jouissance.

E. Nous saluons et encourageons la résistance patriotique authentique: des populations du Nord et du Sud Kivu; des populations de la province orientale; des populations du Maniema; des populations de l'Equateur; des populations du Nord-Katanga; des populations de Kabinda; des populations de Kinshasa et des autres compatriotes anonymes. Nous leur devons de la reconnaissance car ils sont, tous, des

compatriotes dont la conscience nationale a sauvé le pays de la balkanisation.

En guise de conclusion:

24. Le peuple congolais doit savoir que la paix ne se gagne pas à coup de slogans, de jérémiades, de simples prières et de marches pacifiques, mais grâce à un système de défense efficace et de diplomatie agissante, agressive et responsable.

25. Désormais, nous devons prendre la résolution de ne plus jamais confier la défense de notre sécurité à des forces étrangères qui peuvent, à tout moment, se transformer des forces de libération en force d'occupation, au risque d'hypothéquer notre souveraineté.

26. L'heure est donc grave, peuple congolais. Cessons de verser dans le désespoir et la résignation et disons «Debout Congolais».

27. Prenons-en conscience pour l'avenir et le devenir de notre Nation» (in Feuille de Liaison de l'APUKIN, 6ème année, Numéro spécial du 29 mars 2003, p.1-3).

I.3 Le «Debout Congolais» comme manière pratique d'être maître de soi (Juche)

Comme on peut s'en apercevoir, cette



interpellation des professeurs d'université visant à conscientiser le peuple congolais traduit, de toute évidence, le message universel de la philosophie du Juche, à savoir: «être maître de soi» ou «maître de son destin».

De tous temps, en effet, l'homme a toujours recherché une forme de sagesse (science) en vue de mieux vivre dans le monde. C'est ainsi que l'homme se sert d'une idée-force (idéologie) afin de mieux organiser sa société. Et pour éviter de se fourvoyer dans la vie, l'homme sage et intelligent cherche, parfois, à dialoguer avec les autres afin de renforcer ses propres stratégies d'organisation sociale au regard, bien entendu, de la positivité ou de l'humanisme des philosophies sociales, politiques ou économiques qui ont déjà démontré leur efficacité émancipatoire sous d'autres cieux.

Tel est, précisément, le cas des idées du Juche (maître de soi) qui, comme le souligne Dr. OGAMI Ken-ichi, secrétaire général de l'IIJ (Tokyo, Japon) dans son article «Etudions profondément les idées du Juche pour les propager dans tous les pays du monde», «ont été élaborées en Corée par le Président Kim Il Sung et développées en profondeur par le Secrétaire général Kim Jong Il. Puisqu'elles sont l'idéologie la plus juste et la plus scientifique qui soit, les idées du Juche captivent le cœur non seulement du peuple coréen, mais aussi des peuples du monde entier. Conscients que les idées du Juche sont une idéologie universelle, les

promoteurs progressistes du monde déploient les activités d'étude de ces idées selon leur conviction» (in Etude des idées du Juche, Institut international des idées du Juche, Tokyo, mai 2008, p.81-87).

Pour mieux comprendre alors notre conviction personnelle dans l'étude cette philosophie que nous enseignons, du reste, à l'Université dans le cadre des grands courants de la pensée contemporaine, il sied de souligner que, depuis sa création, le Juche (maître de soi) se veut une philosophie d'émancipation humaine à portée universelle. Car, considérée comme une manière théorique et pratique d'être homme, la philosophie du Juche trouve beaucoup de points de réciprocité ou de convergence avec la tradition africaine. Et, au regard de la crise généralisée en Afrique, il apparaît que le Juche est une lumière qui luit dans les ténèbres de l'histoire des nations néo-colonisées.

Cet avis est aussi partagé par d'autres penseurs africains. Car, fait observer Baguma Isoke, directeur général du comité africain pour l'étude des idées du Juche et président du comité national d'Ouganda: «Accepter les idées du Juche, c'est notre moyen. En effet, pour réaliser nos exigences en Afrique qui est confrontée à la domination du néocolonialisme, il est nécessaire d'accepter les idées du Juche qui nous précisent la capacité potentielle de l'homme doué de la créativité de maîtriser, de transformer la nature et de modifier la société



par ses propres forces et techniques sans avoir recours à l'aide extérieure. Personne dans le monde ne se trouve dans l'obligation quand il s'agit de notre existence. Pour exister, nous devons nous appuyer sur nous-mêmes» (in Etude des idées du Juche, Institut international des idées du Juche, Tokyo, mai 2008, p.95)

Dans cette perspective, plusieurs raisons militent donc pour l'étude des idées du Juche en Afrique:

28. D'abord, étudier les idées du Juche revient à développer une philosophie de dialogue soucieuse d'instaurer ainsi une civilisation de la paix dans le monde;
29. Ensuite, étudier le Juche revient à faire prendre conscience à l'homme africain sur la nécessité de compter d'abord sur ses propres forces aux fins de développer le continent et mettre ainsi fin au système d'exploitation de l'homme par l'homme: méfaits de l'impérialisme sous toutes ses formes.

30. Enfin, étudier les idées du Juche revient à éliminer les pesanteurs de la tradition africaine qui bloquent le développement du continent: cesser de verser dans le désespoir et la résignation.

C'est la raison pour laquelle le Comité africain a mis sur pied un certain nombre de stratégies afin de repenser localement l'étude des idées du Juche à travers, notamment:

- (a) l'enseignement théorique (niveau académique);
- (b) l'enseignement pratique (niveau populaire) où il est question de la formation idéologique adaptée au langage des masses populaires qui, parfois, ne savent ni lire ni écrire;
- (c) la promotion des activités de conscientisation de tous, par tous et pour tous, sur la pertinence de l'étude des idées du Juche dans le processus de la libération humaine en Afrique; car, fait encore observer Baguma Isoke: «la lutte pour l'indépendance continue en Afrique».